L'ILLIADE
CHARTRES

VENDREDI 26 MARS
de 10h à 19h
SAMEDI 27 MARS
de 9h à 12h



Réservez votre stand sur
c-chartrespourlemploi.fr
avant le 5 février 2027

CHARTRES MÉTROPOLE

INFORMATIONS Pratiques

Vendredi 26 mars - 10h à 19h
Samedi 27 mars - 9h à 12h

L'Illiade - Chartres
Hall 2

Montage Jeudi 25 mars - 9h à 12h et 14h à 18h
Démontage Samedi 27 mars 2027 après sortie du public

Restauration possible sur place grâce aux foodtrucks

Pour la sécurité de tous, aucun retrait de matériel ou d'équipement ne sera autorisé avant 12h le samedi.

Pour le bon déroulement de l'évènement, **votre présence sur votre stand est indispensable pendant les horaires d'ouverture au public, pendant les deux jours de forum.**

A noter : Tout matériel laissé sur place, sera retiré par le prestataire de l'organisateur et les coûts associés seront à la charge des exposants. A l'issue du forum, votre surface d'exposition devra être rendue dans son état initial. Tout dommage devra être signalé en amont de votre départ et sa réparation vous sera imputée.

POURQUOI Exposer ?

48h Chrono c'est bien plus qu'un salon. C'est un **accélérateur de rencontres, d'opportunités**, et de réussite pour vos **recrutements.**

RECRUTEZ EFFICACEMENT
rencontrez vos futurs talents

DÉVELOPPEZ VORTE MARQUE EMPLOYEUR
Valorisez les métiers, les formations, vos opportunités

GAGNEZ EN VISIBILITÉ
auprès de milliers de visiteurs et d'acteurs économiques

CHIFFRES CLÉS ÉDITION 2026

5 200 visiteurs en 2026

110 acteurs économiques

2 500 offres d'emploi, d'alternance, de stage, de formation

96% des acteurs satisfaits de leur participation

DOSSIER D'INSCRIPTION

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise

Nom du dirigeant

N° de SIRET

Activité de l'entreprise

COORDONNÉES DU RÉFÉRENT DE L'ÉVENEMENT

Nom - Prénom

Adresse complète

Téléphone

Adresse mail

POSITIONNEMENT SECTEUR D'ACTIVITÉ DURANT L'EVENEMENT*

- ☐ Agriculture
- ☐ BTP, TP, Artisanat
- ☐ Commerce, transport, tertiaire
- ☐ Industrie, filières
- ☐ Sécurité, Défense, Services Publics
- ☐ Social, santé, services de soins

**Merci de ne cocher qu'un seul secteur*

ANIMATIONS - ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Souhaitez-vous proposer des animations durant le forum ? (outils découverte des métiers, casque réalité virtuelle, mise en situation,...) : ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, lesquelles ?

RENVOI DU FORMULAIRE COMPLET

Par email : contact@cadrent.fr
Date limite d'inscription : 5 février 2027

BON DE COMMANDE

STANDS EXPOSANTS *Choisissez la formule qui correspond*

STANDARD

☐

9 m² (3m x 3m)

- 1 table
- 4 chaises
- Couverture wifi

390 € TTC

MEDIUM

☐

18 m² (3m x 6m)

- 1 table
- 4 chaises
- Couverture wifi

720 € TTC

PREMIUM

Stand avec option communication

☐ standard 9m²

- Package communication

790 € TTC

☐ medium 18m²

- Package communication

1200 € TTC

Ce qui est compris dans l'option PREMIUM : Logo sur support de communication, publication personnalisée sur nos réseaux sociaux, interview pour promouvoir votre établissement.

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES *Dans la limite des stocks disponibles*

	L'unité	*Qté*	*Total en €*
☐ Branchement électrique consommation 16A - Mono <4kwa	**230 € TTC**		€
☐ Luminaire type "spot" avec installation	**50 € TTC**		€
☐ Mange debout 105 cm PVC avec housse	**60 € TTC**		€
☐ Mange debout 105 cm BOIS	**90 € TTC**		€
☐ Tabouret haut 50 x 50 x 74 cm	**80 € TTC**		€
☐ Moquette avec installation (couleurs selon catalogue) - 9m²	**80 € TTC**		€
☐ Moquette avec installation (couleurs selon catalogue) - 18m²	**160 € TTC**		€

Merci de vous référer aux conditions de facturation pour procéder au réglement
Règlement à effectuer au plus tard 30j après l'évènement

TOTAL GÉNÉRAL EN TTC _____ €
Stand et options comprises

CONDITIONS DE FACTURATION

CONDITIONS DE FACTURATION

Règlement à la SPL C'CHARTRES EVENEMENTS par virement bancaire

Identification du compte pour une utilisation nationale

42559	10000	08027246619	27
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation	BIC
CREDIT COOPERATIF	CCOPFRPPXXX

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	4255	9100	0008	0272	4661	927

Agence
ORLEANS

37 AVENUE DE PARIS

45000 ORLEANS

Intitulé du compte
SPL CHARTRES METROPOLE EVENEMEN

HOTEL DE VILLE
11 RUE DE LA MAIRIE

28000 CHARTRES

MERCI DE BIEN INDIQUER LA MENTION "48H CHRONO" ET LE NOM DE L'ENTREPRISE DANS L'OBJET DU VIREMENT AINSI QUE LE N° DE FACTURE N° FA0000****
AUCUNE RÉSERVATION NE SERA DÉFINITIVE SANS RÉGLEMENT DANS LES 30J

RÈGLEMENT

☐ Par virement bancaire ☐ Par Chorus

Détails à faire paraître sur la facture

Intitulé à indiquer sur la facture _____
Adresse à indiquer sur la facture _____
_____
_____

Code analytique (si nécessaire) _____

N° d'engagement _____

Adresse mail où transmettre la facture _____

Si autre(s) mention(s) nécessaire(s) merci de l'indiquer _____
_____
_____

☐ J'ai bien pris connaissance du règlement relatif à l'évènement.

☐ J'ai bien pris connaissance des informations concernant la réglementation générale sur la protection des données.

SIGNATURE

RÈGLEMENT

Votre présence sur le forum présuppose la connaissance et l'acceptation des règles suivantes :

Offres d'emploi : La réservation d'un stand implique l'inscription sur la plateforme C'Chartres pour l'emploi pour y déposer les offres.

Suivi des contrats : L'exposant s'engage à mettre en place le suivi des contrats conclus dans la continuité du forum et à en communiquer les résultats à l'organisateur.

Communication sur l'évènement : L'exposant s'engage à promouvoir l'événement avant et pendant le forum en utilisant le pack de communication fourni après confirmation d'inscription.

Admissions et inscriptions : La priorité sera accordée aux entreprises de Chartres métropole par ordre d'inscription. L'inscription sera confirmée après réception du bulletin d'engagement et du règlement. Aucun participant ne pourra sous-louer ou changer d'emplacement sans accord préalable de Chartres métropole. Le règlement est à effectuer au maximum 30j après l'évènement.

Horaires et présences : Les exposants doivent respecter strictement les horaires d'ouverture du forum (de 10h à 19h le vendredi 26 mars et de 9h à 12h le samedi 27 mars), et prévoir la présence d'au moins une personne en permanence sur le stand.

Respect des allées : Le respect des allées de circulation est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Bon voisinage : Respectez la cohabitation avec les autres exposants en limitant le nombre de personnes sur le stand.

Tractage : Les opérations de tractage en dehors du stand sont interdites.

Matériel : L'utilisation d'adhésif est tolérée, mais l'usage d'élément pouvant causer des dommages est interdit.

Installation et démontage : L'installation des participants est prévue le jeudi 25 mars de 9h à 18h et le vendredi 26 mars de 8h30 à 9h30. Le démontage débutera le samedi 27 mars après la fermeture au public vers 12h, avec la responsabilité de retirer le matériel à la clôture du salon. Il est impératif que la surface d'exposition soit rétablie dans son état initial avant votre départ, et tout dommage causé en raison d'une manipulation non conforme sera imputé à l'exposant. De plus, tout matériel laissé dans les halls sera retiré sur demande des organisateurs par le prestataire officiel, et les coûts associés seront à la charge de l'exposant. Au départ, les participants doivent laisser leur stand en bon état de propreté, sans détritus, et déposer les sacs poubelles dans les containers prévus.

Assurance : Les exposants doivent avoir une garantie responsabilité civile avant l'événement.

Vols, pertes et dommages : La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée en cas de vols, pertes ou dommages.

Sécurité incendie : Respectez la législation sur la sécurité incendie qui suit :

Les matériaux utilisés pour les aménagements et la décoration des stands sont réglementés.

Vous devez être en mesure de prouver la résistance au feu des matériaux autorisés en présentant le procès-verbal d'ignifugation. Sont autorisés :
- Les matériaux M1 pour les éléments de décoration ou d'habillage flottant (guirlande, objets légers de décoration...).
- Les matériaux M2 pour les rideaux et voilages. Ils sont cependant interdits au travers des dégagements
- Les matériaux M3 pour les plantes et fleurs de synthèse.
- Les peintures et vernis sont interdits car inflammable.

Le contrôle du respect de la législation est assuré par le chargé de sécurité du forum. S'il l'estime nécessaire, il pourra vous demander d'enlever les matériaux non conformes. Le non-respect de son autorité pourra aboutir à l'interdiction d'ouverture de votre stand. Chartres métropole dégage toute responsabilité dans ce cas.

MENTIONS OBLIGATOIRES

Réglementation Générale sur la Protection des Données

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Chartres métropole.

Nous ne traitons ou n'utilisons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion de l'événement.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux services Direction Parcours Entreprises et Finances, Cabinet du Président, SPL C'Chartres Évènements et Chartres métropole. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement ou d'opposition de vos données. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service compétent Direction Parcours Entreprises par mail à l'adresse suivante : contact@cadrent.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONTACT@CADRENT.FR

0 800 0800 28

ENVOI DU FORMULAIRE COMPLET

Avant le 5 février 2027

Par mail : contact@cadrent.fr

Chartres pour l'emploi